



## Rapport d'activité



### *Formations municipales*

Présenté à

*Evolugen*

Novembre 2022

# Table des matières

- Contexte : ..... 2
- Étapes de réalisation : ..... 2
- Contenu des formations : ..... 4
  - Formation sur l'aménagement des propriétés riveraines ..... 4
- Participation : ..... 4
- Conclusion ..... 4

## *Contexte :*

Les 25 et 26 octobre derniers, une formation municipale en deux présentations sous le thème de l'aménagement des propriétés riveraines a été offerte aux employés et élus municipaux ainsi qu'aux MRC. La complexité de la question de l'aménagement riverain justifiait un retour sur la matière et les aspects réglementaires et législatifs qui s'y rapportent.

Dans cette optique, le COBALI a fait équipe avec Mathieu Madison, biologiste et gestionnaire en environnement, qui a couvert les aspects de l'aménagement en bande riveraine et la stabilisation des rives, de même que la réglementation municipale/provinciale sur l'aménagement riverain.

De son côté, Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau au COBALI, a présenté un exposé des grands principes de l'aménagement riverain afin de faire un tour d'horizon de la question.

## *Étapes de réalisation :*

Une recherche de consultants et de conférenciers a été effectuée dès le début du mois de juillet 2022 et des courriels ont été envoyés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), à l'entreprise JFSA, une firme de consultants en génie de Gatineau, au RAPPEL, une coopérative offrant des services d'experts-conseils et d'aménagement en environnement, à la firme Opaysage, spécialisée dans le domaine de l'architecture de paysage et de la gestion du paysage, à Aubier Environnement, une entreprise spécialisée en stabilisation et aménagement de berges et stabilisation de talus ainsi qu'à Mathieu Madison de Caltha Conseils Inc. C'est finalement Mathieu Madison de Caltha Conseils Inc. qui a été disponible et intéressé à accompagner le COBALI dans son offre de formation.

Mathieu Madison, outre son expérience de consultant en biologie et environnement, est également enseignant au programme de Techniques en aménagement et urbanisme au Collège de Rosemont, en plus d'être président de l'organisme de bassin versant Abrinord et président du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). Il a également été inspecteur en bâtiment et en environnement pour la municipalité du canton de Gore.

La formation était divisée en deux présentations identiques qui couvraient trois volets : les grands principes de l'aménagement riverain; les bandes riveraines et la stabilisation des rives ainsi que la réglementation municipale/provinciale sur l'aménagement riverain.

Le but des formations était de permettre aux employés municipaux, qui doivent composer avec la réglementation en lien avec l'environnement, d'être mieux outillés dans leur compréhension de l'importance écologique de la rive et d'être en mesure de mieux gérer les dossiers souvent complexes qu'ils rencontrent sur leurs territoires. La formation émane également d'une volonté

de clarifier la nature, les rôles et les fonctions de la bande riveraine en fonction de la réglementation provinciale.

Cette année, la formation municipale a été offerte deux fois, respectivement au nord et au sud de la zone de gestion. L'une des présentations avait donc lieu à l'Espace Théâtre de Mont-Laurier, le 25 octobre 2022 et la seconde était donnée aux bureaux de la municipalité de L'Ange-Gardien, le 26 octobre 2022.

Des invitations ont été lancées à toutes les municipalités et MRC situées en tout ou en partie dans la zone de gestion du COBALI. Les directeurs généraux, de même que les inspecteurs et inspectrices des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La-Vallée-de-la-Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais ont été invités. Les employés intéressés à participer devaient remplir un formulaire Google afin de fournir quelques informations de base. Après avoir obtenu la liste des inscrits, des tableaux de présence ont été créés et des accusés de réception ont été envoyés aux inscrits.

La première partie de la formation, donnée par Pierre-Étienne Drolet, couvrait les grands principes de l'aménagement riverain, lesquels étaient divisés en trois blocs : l'installation septique; la gestion durable des eaux pluviales et la bande riveraine.

La seconde partie, animée par Mathieu Madison, souhaitait donner des outils aux professionnels en vue d'une meilleure gestion environnementale municipale en lien avec les milieux humides, hydriques et riverains. Plusieurs sujets étaient couverts lors de cette seconde partie, soit les cadres réglementaires provinciaux et municipaux, la Loi sur la qualité de l'environnement, le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)*, le *Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS)*, le plan de protection des milieux aquatiques, le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral et le projet de loi 67. Des exemples d'actions concrètes et de pratiques inspirantes dans l'aménagement riverain étaient également présentés et analysés. Les actions étaient divisées en quatre blocs, soit : le portrait de l'état des rives, l'inspection et la conformité des rives, la restauration des rives ainsi que la stabilisation des rives.

À la demande des participants, les présentations *Power Point* de Mathieu et Pierre-Étienne leur ont été envoyées par courriel.

La formation a été bien reçue par les nombreux participants qui ont pu également soumettre certains de leurs dossiers à une analyse rapide faite par Mathieu Madison à l'aide du service Forêt Ouverte du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), lequel permet désormais de visualiser gratuitement de nombreuses informations géomatiques.

## *Contenu des formations :*

### Formation sur l'aménagement des propriétés riveraines

- Les grands principes de l'aménagement riverain (Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau au COBALI)
- Les bandes riveraines et la stabilisation des rives (Mathieu Madison, biologiste chez Caltha Conseils Inc.)
- La réglementation municipale/provinciale sur l'aménagement riverain et exemples de pratiques inspirantes (Mathieu Madison, biologiste chez Caltha Conseils Inc.)

## *Participation :*

Au total, 55 personnes se sont inscrites aux formations municipales. Parmi celles-ci, 34 personnes ont indiqué qu'elles seraient présentes lors de la présentation qui avait lieu à Mont-Laurier et 21 personnes avaient prévu assister à la présentation qui avait lieu à L'Ange-Gardien.

Finalement, 46 personnes étaient présentes aux formations municipales, soit 28 personnes à Mont-Laurier et 18 personnes à L'Ange-Gardien. M. Pierre Raïche, conseiller municipal de Lac-du-Cerf et membre du conseil d'administration du COBALI, était présent à la formation de Mont-Laurier.

En tout, pas moins de 27 municipalités et 3 MRC avaient au moins un représentant lors de l'une ou l'autre des formations, dont deux municipalités de la MRC de Papineau situées à l'extérieur de la zone de gestion du COBALI, soit Saint-Sixte et Saint-André-Avellin.

## *Conclusion*

Le COBALI est très fier du taux de participation constaté lors des formations. Ces initiatives s'inscrivent dans une longue liste de formations que le COBALI a offertes au fil des années. Le taux élevé de roulement au niveau des employés municipaux explique en partie ce besoin continu en formation que le COBALI est toujours prêt à combler.

L'enthousiasme et les commentaires des participants traduisent une satisfaction et une appréciation palpables pour les notions transmises lors des formations.

Le COBALI est fier de pouvoir réaliser ce genre de projets qui constituent d'importantes avenues d'information pour les employés des municipalités et des MRC. L'organisme reste à l'affût des besoins en formation pour les acteurs municipaux et souhaite poursuivre son offre au cours des prochaines années.